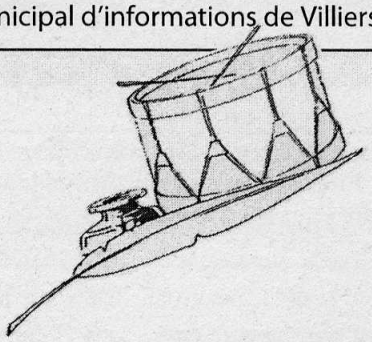


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Parc naturel régional du Gâtinais français



OCTOBRE 2011

N° 55

Le mot de madame le Maire



Aller vers l'avenir, c'est construire, restaurer, intégrer, assumer, créer, travailler en commun...

C'est aussi « savoir regarder sérieusement les petites choses et paisiblement les choses sérieuses ».

Octobre 2011 va connaître la fin de la restauration de l'église Saint-Étienne. Nous avons de nouveau le plaisir d'entendre les cloches. Les changements visuels sont réels : les abat-sons qui permettront de protéger l'intérieur du clocher ont encore la couleur blonde du bois, ils vont bientôt se patiner et se fondre harmonieusement avec la couleur grise du grès. Le mur sud a été dégagé et une ancienne porte rouverte. Un mur de clôture donne à cet espace un certain cloisonnement qui caractérise l'architecture de notre village.
Il reste le parvis de l'église à finir d'aménager et des plantations à réaliser.

Le patrimoine communal est aussi concerné par le devoir de mémoire et nous sommes fiers de transmettre ainsi aux générations futures ce que nos anciens nous ont légué. L'étalement des travaux sur une année, l'aide importante du Conseil général et du Conseil régional, les forces vives de la Commune (conseil municipal, employés communaux, associations, entreprises) nous ont permis de restaurer ce monument.

Le service public, c'est faire en sorte que chacun se sente partie prenante au bien commun et qu'aucun ne puisse se sentir délaissé de la solidarité collective : voilà le service public. Si l'on peut regretter l'altération de ces grands principes ici ou là, voire à l'échelle nationale ou européenne, notre détermination à les maintenir à Villiers-sous-Grez demeure entière, avec vous et pour vous.

Brigitte Delahaye Audrain

Sommaire

Le mot du maire	Page 1	Ici la Terre	Page 9
Conseil municipal du 20 septembre 2011	Page 2	Ce qui s'est passé	Page 10
Conseil municipal du 3 octobre 2011	Page 4	Evènements à venir	Page 13
Infos commune	Page 5	Nos joies, nos peines	Page 16
Un mot des commissions	Page 6	Agenda	Page 16
Du côté des associations	Page 7		

Comité de rédaction : Brigitte Delahaye Audrain, Jean-Michel François, Françoise Hubert, Philippe Esclangon, Sylvie Lepage, Etienne Roussereau, Annie Union
Mise en page : Dominique Ceraudo
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2011

Présents : Brigitte Delahaye Audrain : maire ; Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré, Françoise Hubert : adjoints ; Alain Champion, Jean-Michel François, Ludovic Jeannotin, Alain Quantin, Bernard Leroy : conseillers municipaux.
Absents excusés : Yves Lechevallier donne pourvoir à F. Hubert, Mireille Permanyer donne pouvoir à M.-F. Champion, Paul Shelton donne pouvoir à M. Ferré.
Absents non excusés : Marc Rousseau
Secrétaire : J.-M. François

DÉLIBERATIONS

Approbation du Conseil du 1er septembre 2011
Vote à l'unanimité.

Voirie route de Busseau
Plusieurs devis ont été demandés pour réaliser la réfection de la route allant de la D16 vers la-Chapelle-la- Reine au croisement route de Busseau, limite de Commune. L'estimation de la DTT était de 11 000 €.
Devis :
- Eiffage : 15 876,90 € (Installation, signalisation de chantier, nettoyage de la chaussée, 20 m² de purges GB 0/14 ED 0/10, 20 m² de purges ED 0/10, 1100 m² point à temps monocouche) ;
- Goulard : 15 552,66 € TTC (Installation, nettoyage de la chaussée, 210 m² de reprofilage en BB 0/10 y compris rabotage en rive de 0,60 m de part et d'autre du tronçon dégradé, point à temps monocouche) ;
- Goulard : 28 443,87 € TTC (Installation, nettoyage de la chaussée, 210 m² de purges ponctuelles en BB 0/10, point à temps monocouche) ;
- PDF : 28 632,24 € (balayage, couche accrochage pour enrobés, reprofilage en enrobés chauds de la zone très dégradée environ 300 ml, enduit monocouche porphyre bleu à l'émulsion de bitume).

Les finances de la Commune imposent de choisir le moins disant soit le premier devis : Goulard.
Vote à l'unanimité.

Société de chasse de Villiers-sous-Grez
La Société de chasse de Villiers-sous-Grez fait la demande pour un bail de chasse sur les terres et bois de la Commune.
Cette même demande a été faite lors du conseil du 1er septembre 2011 par l'Association civile des chasseurs de Villiers-sous-Grez.
Richard Antoine et Jean Lepage pour la Société de chasse nous expliquent leur motivation et les divergences qui les opposent à l'Association civile des chasseurs représentée par Alain Champion.
Dans un souci de sécurité, le Conseil municipal demande aux deux associations de trouver un accord avant d'établir un bail.
Vote à l'unanimité

Débardage du Rocher Saint-Étienne

La troisième et dernière phase du débardage du Rocher Saint-Étienne se fera du 27 février au 18 mars 2012. Le montant de cette phase est de 15 337,50 € HT présenté par l'entreprise de travaux forestiers Jean-Baptiste Ricard pour la réhabilitation, la sécurisation du Rocher Saint-Étienne comprenant le débusquage, le débardage, le tri du bois autour de la grotte du Curé et sur une bande de part et d'autre du chemin menant de cette grotte à la route de Larchant.

Deux financements sont possibles, soit par le Conseil général, qui a financé la première phase, soit par le PNR, qui a financé la deuxième phase. Le PNR plafonne sa subvention à 10 000 €. Comme le Conseil général a baissé sa subvention à 50 %, le financement du PNR devient plus intéressant.

Le Conseil accepte à l'unanimité le devis de 15 000 €.

Le dossier sera présenté au PNR le 22 septembre. Nos représentantes seront Michèle Ferré et Marie-France Champion.

Problème avec le tracteur

Son réservoir fuit. Devis pour le remplacement du réservoir :

- Lesage : 1 111,81€ plus 58 € d'intervention sur site ;
- Jérôme Jacquet : 1 550 € plus 900 € pour une intervention sur l'embrayage.

Le devis Lesage est accepté à l'unanimité.

INFORMATIONS

L'association **Endurance Équestre** nous informe qu'une prochaine course reprendra les tracés de 22 et 32 km déjà validés par le Conseil.

Reprise du marché

Françoise Hubert nous informe que le marché de producteurs locaux reprendra bientôt avec un charcutier-boucher, un autre maraîcher, le producteur de miel, un marchand de vins, un producteur d'escargots.

Éclairage rue Lefèbvre

Un poteau d'éclairage manquerait pour un éclairage suffisant. Nous devons statuer sur ce problème avec le fournisseur et le syndicat d'électrification.

Inauguration de l'Église

Marie-France Champion nous informe que l'inauguration aura lieu le 16 octobre 2011 à 16 heures.

Elle commencera par un tour de l'église où les travaux réalisés seront commentés, suivra un historique de l'église par Nelly Amiot. Les festivités continueront en musique par du chant, Sophie Magnes et Pauline Leroy donneront un récital, suivies par la chorale de Villiers-sous-Grez.

Un verre de l'amitié au foyer rural clôturera la soirée.

La séance est levée à 22 h 15.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2011

Présents : Brigitte Delahaye Audrain : maire, Roger Magert, Marie-France Champion, Michèle Ferré et Françoise Hubert : adjoints ; Paul Shelton, Mireille Permanyer, Jean-Michel François, Alain Champion, Yves Lechevallier : conseillers.
Absents non excusés : Ludovic Jeannotin, Bernard Leroy, Alain Quantin, Marc Rousseau.
Secrétaire de séance : Roger Magert.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil du 20 septembre 2011

DÉLIBERATIONS

Itinéraire de substitution poids lourds :
Nous avons eu trois devis :

- SES (fabricant) : 1 523,90 € TTC
- DICOREP (distributeur) : 3 790,71 € TTC
- Lacroix (distributeur : 3 784,24 € TTC.

La société SES a été retenue à l'unanimité, sachant que la pose sera effectuée par l'A.R.T. (agence routière territoriale).

Marquage au sol
Le marquage au sol se fera rue des Bordeaux et en haut de la rue de l'Eglise (vers les 3 tilleuls).

Centre de gestion
Contrats d'assurance pour les risques statuaires des agents communaux. Le regroupement d'un grand nombre de collectivités ainsi que le montant du marché permettent de faire jouer la concurrence. Aucune adhésion de collectivité en cours de marché ne sera possible. Si au terme de la consultation, les conditions obtenues ne nous convenaient pas, nous aurions la faculté de ne pas signer l'avenant d'adhésion au contrat. La délibération que le centre de gestion nous demande de fournir ne nous engage en aucun cas d'une manière définitive.
Délibération votée à l'unanimité.

Formation de Benoit DEBU
Le remboursement des frais engagés pour la formation d'ACMO pour un montant de 76,68 € est voté à l'unanimité.

SAUR
Pour la redevance d'occupation du domaine public concernant l'eau, la réflexion est en cours. Le Conseil municipal détermine les tarifs des redevances dues à la Commune en fonction de l'occupation du domaine public communal. Les canalisations nous appartiennent et sont nécessaires uniquement au service public pour l'alimentation en eau de la Commune. Si la redevance devait être appliquée, la SAUR prendrait en charge cette taxe mais la répercuterait sur le prix de l'eau.

Marché
Françoise Hubert propose une modification du règlement du marché : « L'organisation du marché hebdomadaire est soumis au contrôle d'une commission paritaire composée des membres de la commission municipale «développement économique et touristique» et de représentants des commerçants présents régulièrement sur le marché. », et pour le lieu « place des 3 tilleuls et trottoirs de la rue de l'Eglise ».
La modification est votée à l'unanimité.

INFORMATIONS

Un chèque de 200 € a été remis par le centre d'Endurance équestre de Fontainebleau pour la coopérative scolaire.

Suite aux travaux de rénovation de l'Eglise St-Etienne, une inauguration aura lieu le 16 octobre 2011 à 16 heures.

Commissions
Information, communication : le prochain Plume-Tambour sortira le 29 octobre 2011.

CCAS : Roger Magert réunit quelques membres de la commission samedi 8 octobre 2011 afin de choisir la composition du colis des aînés.

22 h 45 – Fin de la séance du Conseil municipal.

Communiqué de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne

Lorsqu'une personne est victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers (accident de la voie publique, accident de sport, morsure d'animal, agression, accident médical,...) la ***Caisse d'Assurance Maladie,*** qui rembourse à la victime ses dépenses de santé et l'indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec le tiers responsable ou avec sa compagnie d'assurance, pour récupérer les sommes qu'elle engage.
Cette démarche, le *Recours Contre Tiers,* permet de faire supporter au responsable d'un accident les dépenses qu'il provoque. Elle permet aussi de préserver notre système de santé et ne modifie en rien les modalités de prise en charge des assurés sociaux.
Alors, si vous avez été victime d'un accident causé par un tiers, faites-le nous savoir immédiatement. Déclarez-nous votre accident :

soit en ligne sur www.ameli.fr, rubriques *Votre Caisse / En ce moment ;*

soit par courrier postal mentionnant votre numéro de sécurité sociale à adresser à *Caisse d'Assurance Maladie* de Seine-et-Marne,
Service Contentieux, 77605 Marne-la-Vallée Cedex 03 ;

soit par téléphone au 3646 (*Prix d'un appel local depuis un poste fixe*).

Quelques chiffres
En 2010, La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne a versé près de 2,4 milliards d'euros de prestations au titre de la maladie et des accidents du travail. La même année, grâce au « Recours Contre Tiers », elle a récupéré 40 millions d'euros auprès des tiers responsables d'accidents.

Programme d'Intérêt Général du PNR

Considérant la faible fréquentation des permanences organisées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat du Parc naturel régional du Gâtinais français, il apparaît nécessaire de les suspendre.

Les habitants qui ont un projet d'amélioration de leur logement pourront donc être orientés vers la permanence téléphonique assurée par le Groupement Pact au 01 60 78 17 11, afin de vérifier l'éligibilité de leur projet et d'être informés sur les modalités d'octroi des subventions.

Communiqué du Conseil régional d'Ile-de-France

Pour la quatrième année, une campagne régionale « Sexualité, contraception, avortement : un choix, mon droit, notre liberté » a été lancée le 6 juin 2011.
Toute personne désireuse d'obtenir des informations pourra ainsi contacter le Planning Familial (*numéro de téléphone de la plateforme :* 01 47 00 18 66 – *adresse :* 4, square Sainte-Irénée, 75011 Paris –www.iledefrance.fr) et bénéficier ainsi d'une écoute, d'une information et d'une orientation adaptées.

Virginie Gamet est notre nouvelle secrétaire de mairie

Comme nous vous l'annoncions dans les précédents Plume-Tambour, un recrutement était en cours pour remplacer Catherine Berthelot qui elle-même remplace Annie Virmout partie à la retraite en avril dernier.
Ainsi, Virginie Gamet nous a rejoints début mars, d'abord comme contractuelle puis comme stagiaire depuis le 1er septembre. Comme elle reprend les attributions de Catherine Berthelot (voir Plume-Tambour de février 2011), elle est à la mairie le matin et tient le bureau de Poste les après-midi et le samedi matin.
L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue parmi nous !
Jean-Michel François

Rappel des horaires d'ouverture du bureau de Poste : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h et le samedi de 10 h à 12 h.

UN MOT DES COMMISSIONS

LA BIBLIOTHÈQUE S'EST ENRICHIE DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Grâce aux subventions de la municipalité et de l'Amicale villaronne, la bibliothèque a pu faire l'acquisition de livres documentaires pour enfants de 5 à 12 ans sur des thèmes très variés comme les impressionnistes, les pompiers, les animaux marins, les pirates, les animaux du jardin, le foot ou l'écologie.

La section des tout petits (0 à 3 ans) a reçu en don une série d'imagiers neufs : la mer, les habits, les couleurs, la ferme....

Pour la section des adultes, c'est la littérature portée au cinéma qui est à l'honneur :

- littérature française avec l'achat conjoint du livre et du DVD : « Le hussard sur le toit », « Les rivières pourpres », « Je vais bien, ne t'en fais pas », « Adèle Blanc Sec »....
- littérature américaine avec, sur le même principe, le prêt par la médiathèque départementale d'une malle de plus de vingt titres.

Enfin un don important de romans récents est également venu compléter notre collection.



Françoise Hubert

MARCHÉ DU JEUDI

Notre marché du jeudi a repris fin septembre grâce à la ténacité des membres de la commission « Développement économique et touristique » qui ont pu trouver des commerçants disponibles.

Par l'organisation de ce marché, la municipalité a à cœur d'offrir aux Villarons la possibilité d'acheter sur place les produits de base de l'alimentation quotidienne : fruits, légumes, viande, charcuterie et plats cuisinés, poissons, vin, miel, épicerie...

Cependant, il ne s'agit pas là d'un service public municipal et seule une fréquentation suffisante et régulière des différents commerces présents assurera la pérennité de ce marché qui est aussi pour notre village un lieu de convivialité où chacun peut s'installer pour bavarder un moment à la buvette municipale.

Françoise Hubert

Du Côté des Associations

A VIVRE

L'association A VIVRE a tenu son assemblée générale le 7 octobre dernier.
La nouvelle équipe se compose des membres suivants :
M. Olivier Cottin : président ; Mme Laurence Lévesque : vice-présidente ; M. Lionel Cotton : trésorier ; Mme Caroline Laurent : trésorière adjointe ; Mme Umbélina Martins : secrétaire ; Mme Delphine Milandre : secrétaire adjointe.
Mesdames Sophie Canac, Angélique Debu, Marie Garcia, Laura Mansouri, Corinne Nolleau et Muriel Verdier font partie du conseil d'administration.
Mme Florence Mouchot est désignée membre d'honneur.
Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.
Nous rappelons que l'association organise des manifestations pour les écoliers de Villiers-sous-Grez et Recloses, telles que la kermesse, la boom de fin d'année, le pot de rentrée scolaire. Elle finance des cadeaux de Noël pour les écoles et participe aux financements des projets scolaires.

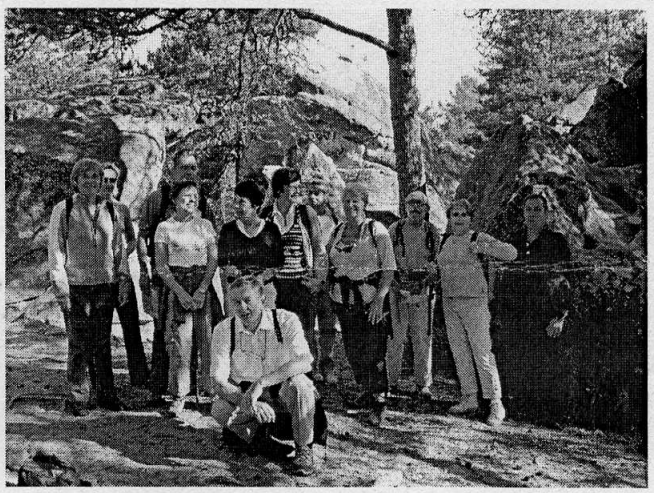
Olivier Cottin, président

Assemblée générale annuelle de l'Amicale villaronne

Cette réunion s'est tenue ce samedi 15 octobre 2011.
Le bureau est constitué comme suit :
Président : Roger Magert
Vice Présidents : Isa Mercure et Bernard Leroy
Trésorière : Francine Magert
Secrétaire : Jacqueline Clautrier
Secrétaire adjointe : Mireille Permanyer

Evénements au calendrier d'ici fin mars 2012 :
Samedi 29 octobre à mardi 1er novembre : salon de Peinture
Vendredi 11 novembre : bourse aux plantes et expo timbres et cartes postales (thème chasse et forêts)
Dimanche 27 novembre : sortie Théâtre
Dimanche 11 décembre : Noël des enfants
Dimanche 8 janvier : sortie au cirque
Mardi 21 février : Mardi-Gras
Dimanche 25 mars : Printemps des Poètes (thème : « Enfances »)

La Gymnastique Volontaire



Depuis le 12 septembre 2011, nos trois animatrices, Laura, Céline et Marie-Elise vous accueillent pour la nouvelle saison.
Plus de 160 personnes dont 20 pour Villiers-sous-Grez nous ont déjà rejoints et 40 nouveaux venus. Cette année, en plus de la semaine « portes ouvertes du 19 au 23 septembre » la GV a organisé une balade avec pique nique le 24 septembre au sein de la forêt de Fontainebleau, domaine des Trois Pignons, une manière dynamique pour les adhérents de démarrer la saison de gym et pour les non-licenciés de découvrir la GV en partageant un moment de convivialité.
Des expériences réussies à renouveler !

Pour tout renseignement, vos interlocutrices : Martine, présidente : 06 32 86 82 12 ; Laurence, secrétaire : 06 62 56 54 30 ; Françoise, trésorière : 06 12 85 05 35.
Sans oublier notre site : http://www.esclangon.fr/GV/

La section Tai Chi Chuan et Chi Kong de l'ESF nous informe

Le Taï Chi Chuan, art martial interne chinois, assouplit les articulations, favorise la mémorisation, la coordination ainsi que la concentration indispensable à l'exécution d'une gestuelle lente et continue. Il nous apprend le contrôle et la maîtrise de chaque mouvement qui doit être précis et harmonieux.
Le cours Taï Chi Chuan débutants vous est proposé à Villiers-sous-Grez le jeudi de 19 à 20 h 15.

La méthode du Chi Kong, empruntée aux arts martiaux et au Dao yin entretient la santé de notre corps par la conduite de notre énergie par le mouvement. Découvrir ou redécouvrir la souplesse de nos articulations, à tout âge, voir disparaître les tensions, douleurs dans notre corps, se libérer du stress quotidien… tel est le but.
Le cours Chi Kong débutants vous est proposé à Ury (salle polyvalente) le lundi de 19 à 20 h 15.

Un stage de Chi Kong « à l'écoute de son corps » est organisé à Buthiers Village (salle polyvalente) les 19 et 20 novembre 2011.
La mise en œuvre de mouvements simples s'adressant à nos différents systèmes énergétiques permet d'entretenir notre santé, de se libérer d'un stress, de faire disparaitre des tensions par un travail plus particulièrement axé sur la concentration.
Ce stage, animé par Patrick Pottier, est ouvert à tout public, pratiquant ou non.
Tenue pour la pratique : vêtements souples et amples, chaussures semelles fines ou chaussettes.
Pour l'inscription et tous renseignements, s'adresser à : Mme de Boisferon
Tel : 01 64 24 34 25.

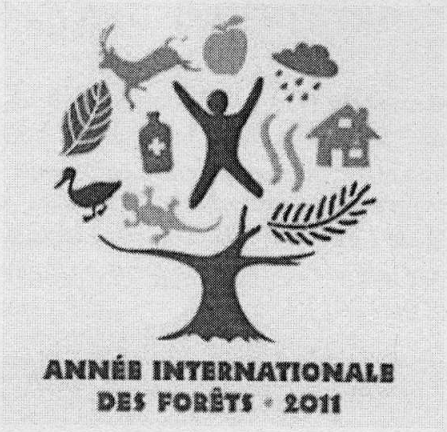
SAUVEBOIS : le 1er regroupement forestier est terminé !

Le projet de regroupement de parcelles forestières sur Villiers-sous-Grez, dans le secteur des Rouillères, projet mis en route voici plus d'un an par Sauvebois avec l'appui de la municipalité de Villiers et l'aide technique et financière du Conseil général de Seine-et- Marne a été finalisé mercredi 5 octobre dernier.
Ce jour-là, M. Nicol, géomètre du Conseil général, assisté de M. Flamand, délégué du Conseil général pour les travaux forestiers et de M. Trembleau, délégué du CRPF (Centre Régional des Propriétaires Forestiers), remettait aux propriétaires les actes de propriété des parcelles échangées et achetées, les vendeurs devant recevoir leur chèque très prochainement.
On ne peut que remercier le Conseil général qui a financé l'opération de regroupement pour une somme de 15 000 € environ (frais de géomètre pour contacts avec tous les propriétaires, traitement des réponses, projet d'échange et regroupement de parcelles, démarches administratives auprès des Hypothèques de Fontainebleau).
Dans un second temps, le regroupement sera suivi de conseils pratiques de gestion forestière pour les propriétaires concernés.

Il a été souligné le caractère innovant de cette réalisation, la première du genre en Seine-et- Marne. Le Conseil général et Sauvebois souhaitent que cette opération soit renouvelée sur d'autres communes de l'association et également sur un autre secteur forestier de Villiers.

Nelly Amiot





Année internationale de la forêt
Les arbres de notre forêt commencent à souffrir du manque d'eau et du réchauffement climatique. Les botanistes observent que des plantes du sud migrent vers le nord pour survivre. Un signe : des vignes-test produisent du vin au sud de l'Angleterre.
Anticiper cette évolution en implantant des espèces résistantes à la chaleur et à la sécheresse et en protégeant les sols du dessèchement devient une nécessité. Deux propositions vous sont faites ci-après : planter des haies et utiliser des broyats de bois raméal fragmentés.

Fonction d'une haie
Une haie protège les cultures du vent. En effet, les végétaux se déshydratent sous l'action du vent : 50 % de pertes d'eau en plus pour un vent de 25 km/h. Une haie bien orientée protège la parcelle sur 15 fois sa hauteur soit 30 m pour une haie de 2 m !
Contrairement aux haies uniformes de résineux, les haies multi-espèces de feuillus persistants ou caducs favorisent la biodiversité en offrant abris et nourriture aux insectes pollinisateurs, aux oiseaux et au petit gibier. Un réseau de haies forme un corridor écologique qui relie les milieux et facilite la circulation des petits animaux.

Haies de jardin	**Haies champêtres – espèces locales**
Les espèces indiquées conviennent aux milieux secs et aux milieux moyens sur l'échelle sécheresse-humidité	
Kolkwitzia	Genêt, Néflier, Cornouiller
Forsythia - Sureau	Camérisier à balai, Sureau noir
Troène champêtre	Prunellier, Troène champêtre
Lilas, Seringat	If
Eleagnus ebbingei, Cognassier du Japon	Aubépine, Eglantier
Bourdaine	Bourdaine
Noisetier (corylus) – Amélanchier.....	Noisetier, Genévrier .....

Les haies de feuillus produisent du branchage qui peut être taillé pour fournir du BRF.

Bois Raméal Fragmenté (BRF)
Le BRF est un broyat de branches d'arbres fraîches idéalement d'un diamètre maximum de 7 cm qui, pour un maximum d'efficacité, doit être mis en place très rapidement après le broyage. Si le sol a besoin d'être acidifié, le broyat peut comporter jusqu'à 20 % de résineux.

Ce broyat fournit un apport de matière organique stable (humus) grâce aux champignons qui décomposent la lignine du bois d'où la nécessité de branches fines et fraîches. Ces champignons attirent la faune du sol. Un vaste réseau alimentaire s'installe durablement. Le sol revit, il est décompacté et humidifié. Contrairement aux engrais qui nourrissent la plante, le BRF nourrit le sol, le restructure et l'enrichit en minéraux, en acides aminés et en protéines. Le BRF facilite et réduit le désherbage et les arrosages. Les récoltes sont d'excellente qualité et se conservent mieux.

A chacun son broyeur ou un broyeur à plusieurs ?
Pour que le broyage des branches jusqu'à 7 cm de diamètre soit possible, efficace et rapide, une machine semi-professionnelle est nécessaire. Le coût d'un tel outil est assez élevé.
A l'issue de la projection du film « La magie des haies » pendant la Fête de l'Automne, plusieurs personnes ont échangé sur l'idée d'un achat collectif.

L'achat collectif d'un broyeur pour le BRF vous semble intéressant et vous souhaitez étudier la question avec les personnes qui se sont déjà manifestées.
Merci de prendre contact avec K. Moussaud
au 01 64 24 23 97.

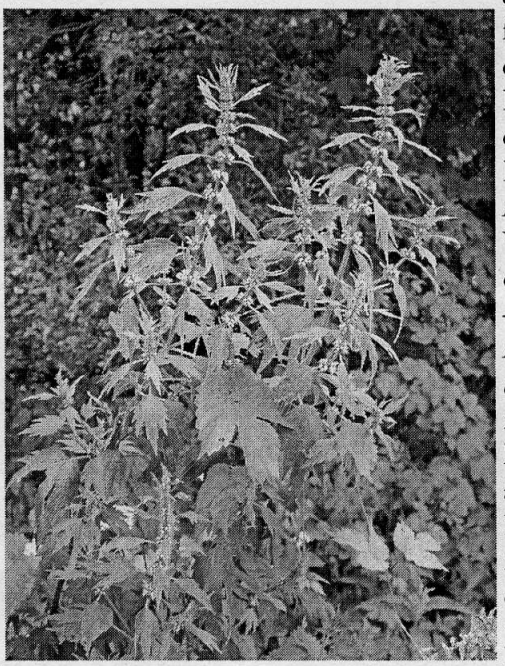
Katherine Moussaud

Ce Qui S'est Passé

En avant-première de sa publication dans le bulletin trimestriel de l'ANVL[1], voici l'article rédigé par Michel Arluison et Gabriel Carlier sur la sortie qu'ils ont dirigée le samedi 28 mai 2011.

Initiation à la botanique et à la phytosociologie sur le coteau du Brillier à Villiers-sous-Grez

Pour la troisième année consécutive, à l'invitation de madame Katherine Moussaud, de l'association Branche-Nature, nous avons dirigé une sortie d'initiation à la botanique sur la commune de Villiers-sous-Grez, commune qui possède une flore riche et diversifiée. Dans le passé, certains de nos prédécesseurs à l'ANVL – parmi lesquels nous ne manquerons pas de mentionner Jean Vivien – avaient mis en évidence la richesse botanique de cette commune. La publication de l'Atlas communal (réalisé par l'Agence Ecosphère) et nos propres observations montrent que cette richesse est encore d'actualité.



Ainsi, samedi 28 mai 2011, une douzaine de participants se sont retrouvés, à 14 h, sur le parking près de l'église. Nous commençons notre périple par la visite du jardin de monsieur et madame Nelva, pour voir les Orchidées qui y croissent, bien que celui-ci soit situé au centre du village. Nous y découvrons une importante population d'Orchis bouc (*Himanthoglossum hircinum* (L.) Spreng.) et diverses espèces de plantes croissant sur les sables calcareux. Nous nous donnons ensuite rendez-vous au croisement de la déviation D63d et du chemin allant vers le lieu-dit « La Vignette ».

Ayant réalisé le matin l'inventaire d'une friche à l'est du lieu-dit « Le clos » établie sur des sables calcaires, nous nous y arrêtons pour observer quelques espèces remarquables. Le Brome à deux étamines (*Bromus diandrus* Roth *subsp. diandrus*), anciennement Brome de Gusson, et la Vesce velue (*Vicia villosa* Roth *subsp. villosa*) y sont abondants. Le premier ressemble, en plus gros (surtout les épillets), au brome stérile commun au bord des champs et des bois rudéralisés, et la seconde se reconnaît à ses sommités velues et à ses fleurs bigarrées de bleu et de blanc. Deux espèces déterminantes ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) sont également présentes : la Chondrille à tiges jonciformes (*Chondrilla juncea* L.) – une Composée (Astéracées) à tiges nues aux ramifications divariquées et à fleurs jaunes – et le coquelicot argémone (*Papaver argemone* L.) dont les fruits (capsules) allongés sont hérissés de soies raides.

De l'autre côté de la déviation, la Vesce velue est encore présente dans des champs sableux en friche, à l'est du chemin de « La Vignette ». Des tas de terre, en bordure de ces champs, ont constitué un milieu favorable pour le développement d'une belle population de Grande Patience (*Rumex patientia* L.), espèce devenue très rare en Ile-de-France.

A l'entrée du chemin de « La Vignette », la lisière du bois – constitué d'une Ormaie rudérale – accueille en abondance le rare Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca* L.) que nous avons repéré à plusieurs endroits dans la commune. Après avoir obliqué à gauche sur le chemin « du Brillier » se dirigeant droit au nord, apparaissent les colluvions de sables légèrement calcareux qui portent une Chênaie-Charmaie passant plus loin à la Chênaie-Hêtraie acidophile. Nous notons la présence de plusieurs espèces de Fougères communes et du Géranium luisant (*Geranium lucidum* L.), ce dernier relativement commun dans la région. En s'élevant sur la pente, le bois s'éclaircit et nous constatons l'existence d'une mosaïque de divers milieux en fonction du piétinement et de la teneur du sable en calcaire : lande sèche à Ericacées, sables dénudés, pelouses xérophiles plus ou mois calcicoles, ourlets de pré-bois de chêne pubescent, puis bois de chêne pubescent sur le haut de la pente où le calcaire d'Etampes affleure et s'éboule. Nous observons presque côte-à-côte, la Callune (*Calluna vulgaris* (L.) Hull), la Tesdalie à tiges nue (*Teesdalia nudicaulis* (L.) R. Br.), la Canche précoce (*Aira praecox* L.), l'Armerie faux-platain (*Armeria arenaria* (Pers.) Schult.), la Fétuque de Leman

(*Festuca lemanii* Bastard), la Koelerie à crête (*Koeleria macrantha* (Ledeb.) Schult.) , le Rosier des champs (*Rosa arvensis* Huds.) et le sceau de Salomon commun (*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce). Près du sommet, nous admirons un bel exemplaire de Pommier sauvage (*Malus sylvestris* Mill.).

Le bois calcaire bordant le plateau n'offre pas de particularités notables à nos yeux et nous parcourons assez rapidement ce bout de chemin vers l'est. Nous redescendons ensuite par le chemin de « La Vignette » qui traverse le pré-bois de chêne pubescent et dans lequel on peut observer l'Amelanchier à feuilles rondes (*Amelanchier ovalis* Medik.), espèce protégée régionalement et déterminante ZNIEFF, le Sorbier torminal (*Sorbus torminalis* (L.) Crantz), la Viorne mancienne (*Viburnum lantana* L.) et le Silène penché (*Silene nutans* L.). Les deux côté du chemin sont occupés par le cortège habituel des pelouses silico-calcaires (Laîche humble, Helianthème nummulaire, Hippocrepis commun, Germandrée petit-chêne etc...). Le bas de la pente, plus siliceux nous offre encore le persil de montagne (*Oreoselinum nigrum* Delarbre, anciennement *Peucedanum oreoselinum* (L.) Moench.) de la famille des Apiacées (Ombellifères) et qui est aussi une espèce déterminante ZNIEFF.

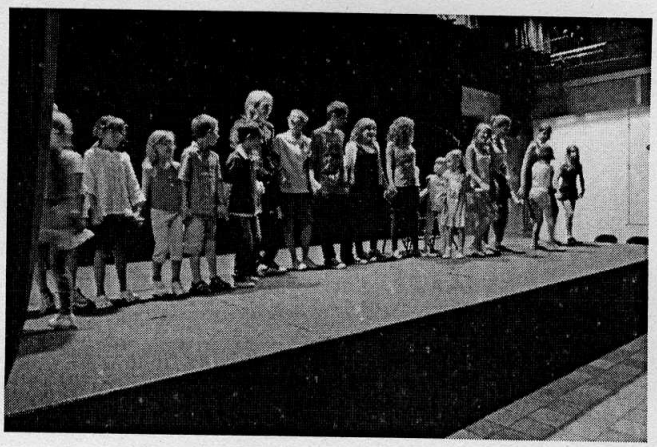
Après le retour aux voitures et les remerciements d'usage, nous nous sommes séparés en nous promettant bien d'organiser à nouveau l'année prochaine une randonnée dans des parties encore inexplorées de la commune pour jouir de cette belle région et augmenter nos connaissances.



[1] ANVL = association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau.
Association fondée le 28 juin 1913 agrée au titre de la protection de la Nature, membre fondateur de l'Union mondiale pour la nature (UICN).

STAGE DE THÉÂTRE

Le stage de théâtre pour enfants et adolescents animé par Guillaume Chapet et Héloïse Guillot a présenté le jeudi 1er septembre, sur la scène du foyer, une séance d'improvisations. La vingtaine de jeunes ayant participé au stage qui s'est déroulé du 28 août au 1er septembre a ému, a fait sourire et rire les nombreuses familles qui emplissaient la salle.



LE DANGER DES ONDES

Le 7 octobre 2011, une réunion d'informations sur **les vrais dangers pour votre santé** provoqués par les téléphones portables, les téléphones sans fil, le wifi, les antennes relais ... s'est tenue au foyer rural Jean-Louis Garban. Après la projection du documentaire « Mauvaises ondes » de Sophie Le Gall, les personnes présentes ont pu échanger avec quatre membres de l'association Robin des Toits qui lutte pour la sécurité sanitaire des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunication sans fil (www.robindestoits.org).

La soirée a été riche en témoignages et échanges sur les sujets suivants car nous sommes tous concernés par le sujet :

- comment faire pour se protéger des ondes dangereuses ?
- les conséquences sur la santé et les conseils pratiques pour la vie quotidienne des hommes, des femmes, des enfants face aux champs électromagnétiques ;
- où trouver des informations complémentaires.

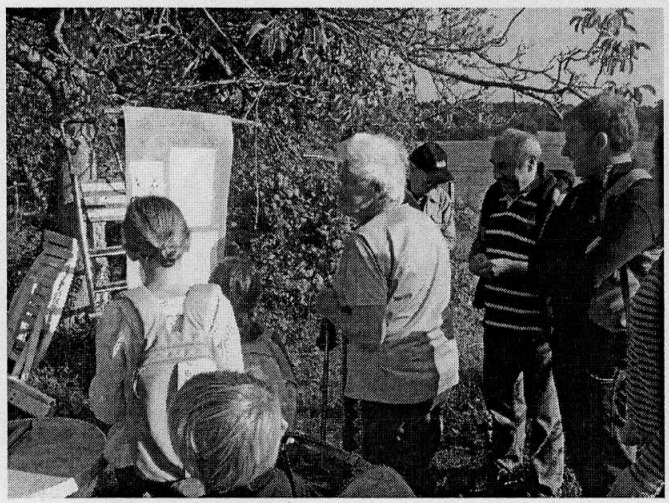
Protégez-vous avant qu'il ne soit trop tard...

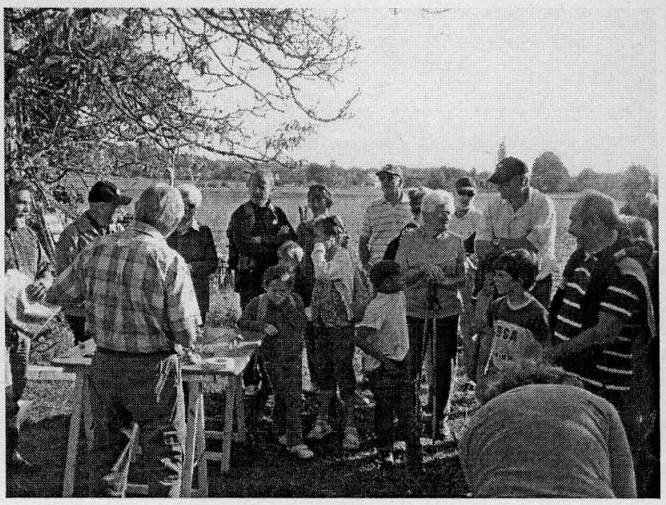
Commission culture et animation

FÊTE DE L'AUTOMNE

Les participants aux différentes activités proposées par l'Amicale villaronne et Sauvebois ont pu pleinement profiter de cette journée familiale et conviviale sous un soleil magnifique.

Merci aux bénévoles qui ont travaillé à l'organisation de cette manifestation tournée vers la découverte des richesses de la nature et de notre village.





CLUB DES AÎNÉS DE VILLIERS

Jeudi 13 octobre, repas et assemblée générale du club des Aînés de Villiers se sont tenus au restaurant du « Temps jadis » à Macherin.
Le bureau a été reconduit par des convives enchantés du savoureux repas.
L'après-midi s'est poursuivi par la visite de moulin de Choiseau où nous avons été chaleureusement accueillis par les propriétaires.



Evènements à Venir

Le Théâtre du Grabuge - Atelier Théâtre de Villiers-sous-Grez animé par Isa Mercure et Gilles Guillot - présente sa 12ème création : « Zoo » de Vercors
Comédie judiciaire, philosophique et humoristique



photo montage Michel Union

Cette comédie se situe, pour l'essentiel, dans un tribunal anglais des années 50. Dans un décor réalisé par Gérard Colas, vingt acteurs et actrices de Villiers (et de localités proches) interprètent les personnages hauts en couleur de cette pièce drolatique qui pose une question, aux multiples conséquences et rebondissements : « Où se situe la frontière qui sépare l'homme de l'animal ? ».
Par les moyens du théâtre, aborder une question sérieuse sans se prendre au sérieux, intéresser le public tout en le faisant rire, s'adresser à l'intelligence du spectateur avec légèreté, c'est là l'ambition de la troupe de Villiers qui, depuis son origine, s'inscrit dans les pas d'un théâtre populaire reposant avant tout sur des auteurs de qualité. Après Jean Tardieu (3 fois), Ionesco, Obaldia, Maupassant, Brecht, J.-M. Ribes (2 fois), Roland Dubillard, Rémi de Vos, Denise Bonal, Karl Valentin etc... voici Vercors, résistant, dessinateur, auteur de théâtre, romancier (notamment célèbre pour « Le silence de la mer »).
Etant donnée l'importance du décor, la scène sera agrandie et, par conséquent, le nombre de places réduit à une centaine par représentation. Aussi, cinq représentations sont-elles proposées cette année :

« Zoo » de Vercors
vendredi 18, samedi 19, novembre à 20 h 30
dimanche 20 à 16 h,
vendredi 25 et samedi 26 à 20 h 30
Prix des places 10 € et 7 €
réservation conseillée au 01 64 24 24 11

Bonnes nouvelles

Engagés par ailleurs sur le chantier théâtral de « Zoo », Isa Mercure et Gilles Guillot ne reprennent, exceptionnellement, qu'à partir du 3 décembre le cycle des lectures, par des acteurs professionnels, à la bibliothèque.
Le thème proposé cette année : « les indignés ». Précédant Stéphane Essel, de nombreux auteurs se sont exprimés contre toutes les formes d'injustice : Voltaire, La Boétie, Victor Hugo, Soljenitsyne, Malraux, Jorge Semprun, Mark Twain... nous n'aurons que l'embarras du choix. A l'heure des « indignés » d'Espagne, des révolutions arabes, des famines en Somalie, partout dans le monde des peuples se lèvent contre les oppressions et les inégalités. Des écrivains d'hier et d'aujourd'hui en sont les porte-voix.

Stages de poterie pendant les vacances de la Toussaint

Matin et après-midi, du 22 octobre au 3 novembre.
Tarif : 25 euros les deux heures, matériel et cuisson compris.
Chez Katherine DARA, 11 rue de l'Église, tel : 09 62 21 19 20 ou 06 75 13 42 56

Sortie au théâtre

Dimanche 27 novembre 2011, l'Amicale villaronne vous propose deux spectacles :
- au théâtre de Paris : Le Quatuor « Danseurs à cordes » ;
- au théâtre de la Michodière : « De filles en aiguilles » de Robin Hawdon, avec Delphine Depardieu et Alexandre Brasseur.

Prix des places : 37 € pour les amicalistes, 44 € pour les non amicalistes.
Transport par **car gratuit** au départ de Villiers.
Réservations et paiement **avant le 26 octobre** chez :
Françoise Hubert au 01 64 24 26 71 ou
Denise Larchevêque au 01 64 24 27 85.

Au cirque de Pékin

L'Amicale villaronne organise dimanche 8 janvier 2012 la traditionnelle sortie au cirque. Cette année, nous irons au cirque de Pékin. Le prix des places pour les adultes amicalistes est de 35 € et 40 € pour les non amicalistes. Comme les autres années, nous offrons la place aux enfants jusqu'à 12 ans accompagnés d'adultes, ainsi que le voyage en car et le goûter du retour.
Le spectacle ayant lieu à 15 h, le départ est prévu à 12 h 45 précises devant le foyer rural.
Attention le nombre de places est limité à 60.
Inscriptions chez Nati Colas au 01 64 24 26 92.

Sortie à Giverny

L'Amicale villaronne souhaite organiser le dimanche 3 juin 2012 une sortie à Giverny. Au programme :
- départ de Villiers en car à 8 h le matin ;
- dès notre arrivée à Giverny, visite de la maison et des jardins de Monet ;
- à midi, déjeuner au restaurant Les Nymphéas ;
- puis, visite du musée des impressionnistes avec un guide. Si possible, un peu de temps libre pour une visite rapide des boutiques de souvenirs ;
- départ à 17 h 30 au plus tard.

Prix tout compris : amicaliste 45 € non amicaliste 50 €
Etant donné qu'au mois de juin il y a beaucoup de demandes, il faut réserver très rapidement le guide et le restaurant. **Inscrivez-vous au plus tard pour le 10 novembre** chez Nati Colas au 01 64 24 26 92.

Vendredi 11 novembre 2011 de 14 à 18 heures au foyer rural J.-L.Garban

Bourse aux plantes

En ce début d'automne, dans nos cours et jardins, nous récoltons des graines, nous éclaircissons les massifs, nous divisons des bulbes... Nous vous invitons à venir les échanger lors de la Bourse aux plantes organisée par l'Amicale Villaronne.
Renseignements auprès de Mireille Permanyer : 01 60 71 98 18.

Exposition de timbres et de cartes postales

sur les thèmes de la chasse à courre et de Paris : bois et parcs.

Salon d'automne de Villiers-sous-Grez du vendredi 28 octobre au mardi 1er novembre

Une trentaine de peintres et cinq sculpteurs exposeront à ce salon qui attire un large public d'artistes et de connaisseurs de la région et même au-delà.
Vous êtes tous conviés à venir prendre un verre lors du vernissage le vendredi 28 octobre à 18 h, mais, si vous préférez venir à un autre moment regarder ou acheter une oeuvre qui vous aura touchés, interpellés, émus, vous pourrez le faire jusqu'au 1er novembre inclus.
Nous serons comblés de votre visite.
A très bientôt, donc !

Nati Colas



Nos joies nos peines

Bienvenue à Yanis BOUTEVILLAIN né le 12 juillet 2011
et à Léna-Lou ROCHOWIAK née le 29 septembre 2011
Félicitations aux parents.

Mariages à Villiers
Romain THIBAUT et Marylin TINOT du 27 août 2011
Dimitri MIJALKOVIC et Delphine HUBERT du 3 septembre 2011
Tous nos voeux de bonheur

Monsieur et Madame Mercier ont fêté leur soixante ans de mariage le 8 octobre 2011

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de Madame Hélène FRITZ survenu le 6 octobre 2011.
Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.



Nelly Amiot en costume d'époque retrace l'histoire de l'église lors de l'inauguration.

Agenda

Conseil Municipal

08/11 Réunion du conseil
09/12 Réunion du conseil
13/01 Réunion du conseil
13/02 Réunion du conseil

Pratique

02/11 Collecte sélective
16/11 Collecte sélective
30/11 Collecte sélective
06/12 Ramassage des encombrants
14/12 Collecte sélective
28/12 Collecte sélective

Recréatif

29/10-01/11 Salon de peinture - Amicale Villaronne
05/11 17h Raconte moi des histoires bibliothèque
11/11 Bourse aux plantes et exposition de timbres et cartes postales
18, 19 et 20/11 "Zoo" de Vercors - Théâtre du Grabuge
24,25/11 "Zoo" de Vercors - Théâtre du Grabuge
27/11 Sortie théâtre - Amicale Villaronne
03/12 17h Raconte moi des histoires bibliothèque
03/12 18h30 Bonnes nouvelles - bibliothèque
03/12 Soirée dansante Rock'n Salsa
11/12 Noël des enfants
18/12 Repas des anciens

http://villiers-sous-grez.fr

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Place des trois tilleuls
tous les jeudis à partir de 16h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h

vacances scolaires : mercredi de 10h à 12h

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché 4 €
tous les **mercredis**
départ «centre» 8h50
retour 11h00
1er et 3e samedi
départ «centre» 9h40
retour 10h50

Villiers-en-Bière, Carrefour
4e jeudi 8 €
départ «centre» 10h00
retour 14h00

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h00
«Croix-Lambert» 9h05
retour Villiers 11h45